

Descriptif des enseignements

Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Bloc 1A – Compétences linguistiques générales

Conditions : dans les enseignements du bloc 1A, pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours et des séances de travaux pratiques (TP) préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e qui ne remplit pas les conditions requises obtient la note 0 à l'épreuve concernée. Si à la fin de l'année la moyenne du cours d'Écrit et/ou celle du cours d'Oral est inférieure à 4, l'AP n'est pas réussie et l'étudiant-e devra se présenter à l'examen sommatif de rattrapage à la session d'août-septembre.

Écrit : outils de lecture et d'analyse

30EL024 – CS.AN (annuel)

Alexei Prikhodkine, mercredi 10-12

Objectifs et contenu

Le principal objectif du cours-séminaire est de fournir aux étudiant-es les outils nécessaires à la compréhension et à la rédaction de divers types de textes fréquents dans le contexte académique. Pour ce faire, nous analyserons, d'une part, les spécificités des textes présentés en classe (par ex., le compte-rendu, l'essai argumentatif) et, d'autre part, les mécanismes linguistiques de leur fonctionnement. Ce cours-séminaire vise, en outre, à préparer les étudiant-es à réaliser par écrit certaines tâches qu'ils/elles devront accomplir dans le cadre de leurs études universitaires (par ex., rapporter des propos, comparer des objets ou commenter des données chiffrées). Enfin, une attention particulière sera portée à l'examen de certaines structures linguistiques, notamment la gestion des phrases complexes et l'expression des liens logiques entre leurs constituants.

Évaluation

Contrôle continu : le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examens). Durée des contrôles : entre 1h30 et 3h00. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Oral : outils de transcription et d'analyse

30EL025 – CS.AN (annuel)

Stéphane Borel, mardi 14-16

Objectifs et contenu

Ce cours-séminaire a pour objectif essentiel d'améliorer et de développer des compétences de compréhension et de production orales relevant du niveau B2 du CECRL dans différentes situations interactionnelles, avec une attention portée au contexte académique. Les étudiant-es seront ainsi amené-es à répondre à l'oral à des tâches variées (par exemple, défendre un point de vue construit et argumenté, réagir de façon adéquate, etc.) lors d'un entretien, un exposé personnel ou un débat. En proposant des outils de transcription, cet enseignement permettra également aux étudiant-es d'examiner les particularités de l'oral et de prendre conscience des aspects non verbaux de l'interaction. Il visera aussi à renforcer la fluidité (rythme et débit) dans l'expression orale des apprenant-es.

Evaluation

Contrôle continu : le contrôle continu se compose de quatre épreuves de compréhension de l'oral et/ou d'expression orale réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examens). Durée des contrôles : entre 15 et 30 minutes, en comptant la préparation. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Activités orales et écrites

30EL026 – TP.AN (annuel)

Alexei Prikhodkine, lundi 8-10 et jeudi 8-11 (groupe A)

Stéphane Borel, lundi 8-10 et jeudi 8-11 (groupe B)

Objectifs et contenu

Les travaux pratiques (TP) ont pour objectif de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours-séminaires d'Écrit et d'Oral décrits ci-dessus et n'en sont pas dissociables. Les étudiant-es seront ainsi amené-es à entraîner divers types de textes et de discours ancrés dans diverses situations de communication. L'imbrication des activités orales et écrites permettra aux apprenant-es de prendre conscience des spécificités de l'oral et de l'écrit et d'examiner leurs points de contact et de rupture.

Evaluation

Il n'y a pas d'évaluation spécifique concernant les TP : les compétences acquises aux TP sont en effet intégrées et évaluées dans le cadre des contrôles continus mis en place dans les enseignements d'Écrit et d'Oral. La participation active et assidue aux séances de TP fait partie des conditions requises pour pouvoir se présenter aux différentes épreuves prévues.

Bloc 1B – Compétences linguistiques spécifiques

Activités de prononciation

30EL027 – TP.AN (annuel)

Marion Didelot, lundi 10-11 (groupe A), lundi 11-12 (groupe B) et jeudi 13-14 (tous)

Objectifs et contenu

L'objectif de cet enseignement est d'améliorer la communication orale en français. Pour cela, nous travaillerons sur la compréhension et la production des consonnes et des voyelles, en insistant sur le décalage qui existe entre l'écrit et l'oral ainsi que sur les principales difficultés de prononciation telles que les voyelles nasales ou la paire « u/ou » par exemple. Des exercices sur le rythme et l'intonation seront également proposés afin que les étudiants soient capables de mieux s'approprier la « mélodie » du français.

Si l'enseignement du jeudi rassemblera tous les étudiants au laboratoire de langues, celui du lundi se fera en principe en plus petits groupes : la répartition dans les groupes A et B sera identique à celle des « Activités orales et écrites ».

Evaluation

Contrôle continu formé de quatre épreuves réparties sur l'année, pendant le semestre et en session d'examens, selon des modalités et un calendrier qui sera précisé lors de la première semaine de cours.

Remarque : TP au laboratoire (facultatifs)

Dans la grille horaire, divers créneaux de travaux pratiques au laboratoire de langues (TP) sont proposés de manière facultative (en option supplémentaire) pour les étudiants qui voudraient s'entraîner de manière plus intensive.

Grammaire

30EL006 – CS.AN (annuel)

Françoise Zay, mardi 8-10

Objectifs et contenu

Cet enseignement a pour objectif l'acquisition et/ou le renforcement des compétences grammaticales requises pour le niveau B2 du CECRL. Le programme est élaboré en lien avec celui des cours d'Ecrit et d'Oral et traite de manière approfondie certains points de grammaire considérés comme centraux. Chacun d'entre eux fait l'objet d'observations dans des contextes variés, d'une élaboration méthodique des règles et des principales difficultés le concernant ainsi que d'une mise en pratique dans des exercices variés et ciblés. Le cours-séminaire peut être complété par la participation aux travaux pratiques du laboratoire de langue (le mardi 10-11 et/ou 11-12), où des exercices auto-corrigés de grammaire sont proposés sur ordinateur.

Evaluation

Contrôle continu. Il se compose de deux épreuves écrites, chacune d'une durée de 2h. La première a lieu pendant la session d'examens de janvier-février, la deuxième pendant celle de mai-juin. La matière évaluée est celle du programme semestriel correspondant.

Remarques

Pour apprendre à utiliser le logiciel de grammaire utilisé au laboratoire de langue, il est indispensable de participer au moins à l'une des séances de TP des mardis matin 24 septembre et 1^{er} octobre.

La répartition des étudiant-es dans les groupes A et B pour ces TP est identique à celle des « Activités de prononciation » et des « Activités orales et écrites ».

TP au laboratoire de langues

30EL007 – TP.AN (annuel)

Françoise Zay, mardi 10-11 (groupe A), mardi 11-12 (groupe B)

30EL028 – TP.A (automne)

Françoise Zay, mardi 13-14

32M1071 – TP.A (automne)

Margaux Sittarame, mercredi 13-14

Si les créneaux du mardi (10-11,11-12 et 13-14) sont spécifiquement orientés vers l'usage des outils grammaticaux, alors que celui du mercredi (13-14) cible avant tout des exercices de prononciation, l'offre du laboratoire de langue permet à chaque étudiant-e de travailler librement et en autonomie les aspects qu'il/elle souhaite approfondir. Il n'y a ni évaluation ni crédits spécifiquement liés à ces travaux pratiques.

Une partie des créneaux horaires du laboratoire de langues est ouverte à d'autres filières que l'AP : pour des raisons d'organisation, les étudiant-es sont invité-es à suivre au minimum les premières séances du semestre (mardi 24 septembre et mardi 1^{er} octobre, dans les créneaux proposés), pour prendre connaissance des possibilités de travail en laboratoire et déterminer leur programme personnel pour le semestre d'automne. Ce programme peut être modifié en cours d'année.

Attention : le créneau du mercredi (13-14) ne sera ouvert aux étudiant-es de l'AP qu'à partir du mercredi 2 octobre.

Bloc 2 – Compétences académiques et transversales

Cours thématique : les étudiant-es choisissent un des deux cours proposés ci-dessous en veillant à une répartition équilibrée du nombre d'étudiant-es dans chaque cours.

Evaluation du cours thématique : Examen écrit de 2h en session.

Conditions : pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir été présent-e à 80% des séances du cours au moins et avoir participé activement au cours selon des modalités qui seront précisées en début de semestre.

Des lieux et des paysages en littérature

30EL023 – CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat, jeudi 14-16

Objectifs

Réunies autour du motif du lieu, que nous étudierons dans la relation que l'écrivain-e entretient avec lui, les œuvres littéraires de langue française abordées dans ce cours-séminaire invitent à un parcours : lieu habité ou paysage observé, espace d'ici ou d'ailleurs, du dedans ou du dehors. Nous nous intéresserons à quelques espaces géographiques, de l'Europe aux Amériques, du Léman à la Méditerranée, et aux situations linguistiques qui peuvent leur être liées. La première moitié du semestre sera consacrée à la lecture de nouvelles et la seconde moitié du semestre à la lecture d'un roman (œuvres de C. Bille, A. Camus, C. F. Ramuz, M. Tremblay, notamment). Par une observation fine des textes, les étudiant-es consolideront activement leur maîtrise de la langue tout en développant leur capacité d'interprétation.

Mensonge et secret dans la littérature francophone

30EL032 – CS.A (semestriel, automne)

Nadine Bordessoule, jeudi 14-16

Objectifs

Ce cours-séminaire se propose d'explorer la thématique du mensonge et plus généralement du secret dans divers textes d'auteurs francophones, de Jean-Jacques Rousseau à Tahar Ben Jelloun. Il s'agira de réfléchir aux liens entre pensée et parole, à la question de l'aveu, au rôle social du mensonge, voire à sa dimension morale. Par action ou par omission, le mensonge est le ressort narratif de nombreux textes, ce qui nous permettra d'aborder également le rapport entre mensonge et illusion, pour interroger finalement le statut de la fiction.

Français sur objectifs universitaires (FOU) : les étudiant-es suivent les deux cours-séminaires. La moyenne du Bloc 2 s'établit avec trois notes : celle du Cours thématique celles des deux cours de FOU. Elle s'accompagne de l'obtention d'une attestation dans le cours « FOU II ».

Français sur objectifs universitaires I

30EL029 – CS.A (semestriel, automne)
Laurence Benetti, mercredi 8-10 (groupe A)
Anne Grobet, mercredi 8-10 (groupe B)

Objectifs

Constitué d'approches méthodologiques diversifiées et couvrant une multiplicité de domaines de connaissances, le *français sur objectif(s) universitaire(s)*, ou « FOU », propose une démarche complémentaire aux cours de langue proprement dits en thématissant les discours universitaires. Il s'oriente autant sur la réception que sur la transmission des savoirs, et engage des compétences transversales impliquant le passage de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral dans des formats diversifiés. À partir de documents authentiques, qui seront majoritairement issus de l'Université de Genève, il s'agira de développer, à l'oral comme à l'écrit, un ensemble de compétences qui contribuent à l'appropriation des connaissances et de savoir-faire en contexte universitaire francophone.

Ce premier volet se concentrera prioritairement sur l'activité de résumé, à partir de documents oraux donnant lieu à des prises de notes et à partir de documents écrits qui feront l'objet de présentations orales étayées par des diapositives. Nous porterons une attention particulière aux annonces et aux transitions, qui constituent des points d'ancrage importants dans la transmission des connaissances, ainsi qu'aux définitions, qui entrent en jeu dans la transmission de tous les enseignements académiques.

Evaluation

Contrôle continu. Les modalités et le calendrier des épreuves seront communiqués en début de semestre par les enseignantes.

Français sur objectifs universitaires II

30EL030 – CS.P (semestriel, printemps)
Laurence Benetti, mercredi 8-10 (groupe A)
Anne Grobet, mercredi 8-10 (groupe B)

Objectifs

Constitué d'approches méthodologiques diversifiées et couvrant une multiplicité de domaines de connaissances, le *français sur objectif(s) universitaire(s)*, ou « FOU », propose une démarche complémentaire aux cours de langue proprement dits en thématissant les discours universitaires. Il s'oriente autant sur la réception que sur la transmission des savoirs, et engage des compétences transversales impliquant le passage de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral dans des formats diversifiés. À partir de

documents authentiques, qui seront majoritairement issus de l'Université de Genève, il s'agira de développer, à l'oral comme à l'écrit, un ensemble de compétences qui contribuent à l'appropriation des connaissances et de savoir-faire en contexte universitaire francophone.

Cet enseignement adopte la même méthodologie que le cours donné au semestre d'automne, dont il est la suite. Le second volet mettra l'accent sur les activités de reformulation et de clarification, mettant en contraste différents documents oraux et écrits encadrant les enseignements universitaires proprement dits. Nous nous intéresserons aussi à la gestion des citations et des documents sources dans l'optique de préparer la synthèse de différents documents, exercice qui se trouve à la base de tout travail académique. De plus, cet enseignement intégrera, sous forme de prestations individuelles sujettes à évaluation, le cours que chaque étudiant-e aura choisi de suivre en faculté.

Evaluation

Contrôle continu et attestation. Les modalités du contrôle continu seront communiquées en début de semestre par les enseignantes, tout comme celles concernant l'obtention de l'attestation, en lien avec le « cours public » choisi.

« **Cours public** » : en lien avec l'enseignement « FOU II » (printemps).

Au cours du semestre d'automne, chaque étudiant-e devra choisir, parmi l'offre des « Cours publics » des facultés et en accord avec la responsable de la filière AP, un enseignement qu'il/elle suivra comme auditeur/trice au semestre de printemps. Ce cours en faculté fait partie intégrante de l'enseignement « FOU II ». Une séance d'information à ce sujet, donnée par F. Zay, aura lieu le lundi 21 octobre, à 13h15, salle PHIL 111 (présence obligatoire). Une deuxième séance, consacrée au choix définitif du cours, aura lieu avant la fin du semestre d'automne dans le même créneau horaire. Le cours « Rhétorique publicitaire » est une offre alternative à un « Cours public » en Faculté des Lettres.

Cours dans une des facultés de l'UNIGE

Choix à faire parmi la sélection proposée lors de la séance du 21 octobre.

Rhétorique publicitaire

30EL033 – CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat, jeudi 14-16

Objectifs

Ce cours-séminaire a pour objectif d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans le champ publicitaire. Nous procéderons à l'analyse de l'image, au décryptage des slogans et à l'étude des éléments implicites (idéaux d'identification) présents dans les supports publicitaires, en accordant une attention particulière au rôle de la rhétorique. Nous travaillerons sur des supports variés (affiches, documents sonores et filmiques) et convoquerons des textes théoriques (R. Barthes, J.-M. Adam, M. Bonhomme). Des perspectives culturelles et sociologiques seront en outre abordées. Un temps, enfin, sera réservé aux questions éthiques que pose le

discours publicitaire et au rôle ambigu que celui-ci joue dans la société d'aujourd'hui.

Évaluation

Une attestation à obtenir selon des modalités qui seront communiquées par l'enseignante au début du semestre. Une présence à 80 % des séances du cours au moins est attendue de la part des étudiant-es.

Remarque

L'attestation obtenue dans ce cours peut remplacer celle prévue dans l'enseignement « FOU II » au semestre de printemps.

Codes et emplacements des salles de cours

Code	Bâtiment	Adresse
PHIL	Philosophes	Bd des Philosophes 22 1205 Genève
IFAGE	Ifage	Place des Augustins 19 1205 Genève
M	Uni Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 1205 Genève
PM	Pavillon Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 <i>derrière Uni Mail</i>
U	Uni Dufour	Rue du Général-Dufour 24 1205 Genève
L	Landolt	Rue De-Candolle 2 1205 Genève



<https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/lieu/>



Semestre d'automne 2024	
Rentrée (séance d'information)	Lundi 16 septembre
Début des cours Fin des cours	Mercredi 18 septembre Vendredi 20 décembre
Dies Academicus (pas de cours entre 10h et 12h)	Vendredi 11 octobre
Semaine de lecture (pas de cours)	Du lundi 4 au vendredi 8 novembre
Session d'examens janvier-février 2025	Du lundi 20 janvier au mercredi 5 février

Semestre de printemps 2025	
Début des cours Fin des cours Semaine de révision	Lundi 17 février Vendredi 16 mai Du lundi 19 au vendredi 23 mai
Pâques (congé)	Du vendredi 18 avril au dimanche 27 avril
Fête du travail (congé)	Jeudi 1 ^{er} mai
Ascension (congé)	Jeudi 29 mai
Pentecôte (congé)	Lundi 9 juin
Session d'examens mai-juin 2025	Du lundi 26 mai au vendredi 13 juin
Session d'examens août-septembre 2025	Du lundi 25 août au vendredi 5 septembre <i>(dates susceptibles d'être modifiées !)</i>